10ème Exposition Nationale d'Élevage

Club Français du Bulldog Continental CLUB OFFICIEL DE RACE AFFILIÉ À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

Dimanche 21 septembre 2025











Avec attribution du CACS de la SCC comptant pour le titre de Champion de France et qualificative pour le Concours Général Agricole 2026 Confirmations et Tests d'Aptitudes Naturelles et de Sociabilité



© Copyright CFBC sur l'ensemble de ce catalogue Droits de reproduction et de diffusion réservés

LES JUGES DE L'EXPOSITION

Madame Anne Marie CLASS

Toutes les classes femelles

Monsieur Jacques MULIN

Toutes les classes mâles

<u>ASSESSEURS</u>: Mesdames Anne DYTRYCH & Suzanne ROCHAT (CH)
Monsieur Matthieu DELAHAYE

Pour cette 10^{ème} édition 2025, ce sont les classes **Baby et Puppy** qui défileront sur le ring en présentation de la race du Bulldog Continental pour l'ouverture de l'exposition. Ils sont l'avenir de la race.

Le CFBC a pris en charge leurs inscriptions qui sont gratuites.



LE PROGRAMME

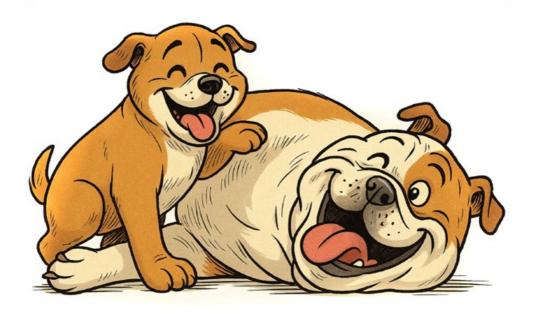
Dimanche 21/09/2025

Étangs de Créhen - Rue de la Champagne - 22130 - CRÉHEN Coordonnées GPS : 48.54924 / -2.21166

- 08h30/9h15: Accueil et enregistrement des participants (clôture à 9h15 des entrées)
- 9h30/10h00 : Cérémonie d'ouverture de l'exposition
- 10h00 / 12h30 : Jugements
- 12H30 / 14h00 : Buffet participatif, auquel vous êtes tous conviés et où chacun amène une spécialité de sa région pour le déjeuner à partager.
- 14h00 : Suite et fin des jugements

Désignation des meilleurs de l'exposition, lots d'affixe, lots de reproducteur, couples et paires.

Le jury, l'organisation et les horaires de cette exposition pourront être modifiés par les organisateurs suivant le nombre de chiens engagés.



Dans quelle classe engager mon « Conti »?

Baby : de 4 à 6 mois Puppy : de 6 à 9 mois Jeune : de 9 à 18 mois

Intermédiaire : de 15 à 24 mois Ouverte : à partir de 15 mois

Champion : classe réservée aux chiens titulaires d'un titre de champion validé sur LOF

Sélect

Vétéran : à partir de 8 ans

* Paire : 2 mâles ou 2 femelles appartenant au même propriétaire * Couple : 1 mâle et 1 femelle appartenant au même propriétaire

* Lot d'Élevage : 3 à 5 chiens ayant le même affixe

* Lot de Reproducteur : un parent accompagné de 3 à 5 de ses descendants en 1ère génération

* Inscriptions sur place auprès du secrétaire de ring





GRILLE DE SÉLECTION DU BULLDOG CONTINENTAL

EXC = Excellent CI = Classe Intermédiaire CO = Classe Ouverte CJ = Classe Jeune

SPE = Spéciale de race RE = Régionale d'élevage NE = Nationale d'élevage CHPT = Championnat de France TAN = Test d'Aptitudes Naturelles du Club (Comportement)



1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
CONFIRMÉ	RECONNU	SELECTIONNÉ	RECOMMANDÉ	ELITE B	ELITE A
CONFIRME	Sujet CONFIRME 1 EXC dans une exposition TAN Dysplasie de la hanche: iecture A, B ou C Dysplasie du coude: lecture O, SL, 1 Identification ADN	Sujet CONFIRME 3 EXC en SPE au RE eu CHPT ou NE sous 3 juges différents (I seul des 3 EXC pourne être en CJ) TAN Dysplasie de la hanche : lecture A, B ou C Dysplasie du coude : lecture O, Si., I Identification ADN	Sujet CONFIRME 4 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE sous 3 juges différents, dent 1 classé dans les 4 premiers à la NE ou ou CHPT en CJ. CO ou CI (1 seul des 4 EXC pourra être en CJ) TAN Dysplasie de la hanche : lecture A, 8 ou C Dysplasie du coude : lecture O, SL, 1 Identification ADN	Sujet CONFRAME eyent produit en 1 th génération : Mile: 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices 4 points evec 2 lices 4 points en 2 portées Compatibilité de fillation evec ses descendants TAN TAN Dysplasie de la hanche : lecture A, B ou C Dysplasie du coude : lecture 0, SL, 1	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 tm génération : Mille : 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices Femelle : 4 descendants coté 4 points en 2 portées Compatibilité de fillation avec ses descendants ses descendants

^{👊 :} Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de chempien pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données de la SCC.

Radios dysplasie

- Seuls les résultats enregistrés à la SCC via le CFBC et le lecteur officiel peuvent être pris en compte pour les cotations :

- Le résultat de dysplasie du coude (0, SL ou 1) est obligatoire à compter du 01/01/2024, excepté pour les chiens ayant déjà effectué leurs radios de dépistage de dysplasie des honches avant cette date.

EN23.16-V0 DA: 10/11/2017





Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.

L'art et la manière de présenter son Conti





Bonnes présentations :

Le présentateur est debout avec son Conti en statique « au naturel »





Mauvaises présentations :

Présentateur à genoux et qui positionne son chien de façon non naturelle. Cette manière de présenter son Conti ne correspond pas à notre race.



Le chien est étranglé, position non naturelle et désagréable pour le Conti



En hommage à Colette BOUCHARD, juge de la race, qui a participé à toutes nos NE, un prix spécial a été attribué chaque année pour ne pas l'oublier.

Il sera attribué pour cette dernière année à la meilleure femelle de l'exposition car Colette avait une femelle Conti.



LE STANDARD DU BULLDOG CONTINENTAL



Traduction de la version en langue allemande approuvée par le Comité Central de la Société Cynologique Suisse ainsi que les changements en date du 12 novembre 2014, du 28 février 2018, revue par Raymond Triquet le 22 octobre 2015 et suite à la reconnaissance par la FCI le 29 mars 2022.

PAYS D'ORIGINE : Suisse

UTILISATION : Chien de compagnie, chien de famille

CLASSIFICATION FCI: Groupe 2

Pinschers et schnauzers - molossoïdes - chiens de montagne et de

bouvier suisses

Section 2-1 Molossoïdes - type dogue

Sans épreuve de travail

ASPECT GÉNÉRAL

Chien de type bulldog, à poil court, bâti en athlète, de taille moyenne, presque inscriptible dans un carré. Malgré sa construction fortement charpentée, le Bulldog Continental est actif et endurant ; il doit respirer sans bruit même au trot rapide ou au galop.

Les mâles et les femelles doivent posséder les caractéristiques inhérentes à leur sexe.

PROPORTIONS IMPORTANTES

Hauteur au garrot : Hauteur de poitrine 2 : 1 Hauteur au garrot : Longueur du corps (scapulo-ischiale) 1 :1,2 Hauteur au garrot : Longueur du garrot à l'attache du fouet 1 : 1

Ces mesures et proportions sont des directives, mais c'est toujours l'impression générale du chien qui prévaut ; le type bulldog doit être préservé.

COMPORTEMENT ET CARACTÈRE

Attentif, sûr de lui, sociable, ni agressif ni craintif.

TÊTE

Le périmètre de la tête, mesuré devant les oreilles, ne devrait pas dépasser la hauteur au garrot de plus de 10 %. Vu de face, la tête apparaît approximativement de forme carrée, les arcades zygomatiques étant légèrement saillantes.

REGION CRÂNIENNE

Le front est plat à légèrement bombé. Les rides sur le front sont peu prononcées. A partir du stop, un sillon frontal large et plutôt plat se prolonge jusqu'au milieu du crâne.

STOP

Bien marqué mais sans cassure profonde.

REGION FACIALE

Nez: La truffe doit être large. Les narines sont grandes et bien ouvertes. Le nez est toujours entièrement noir.

Museau: Large et, vu de face, de forme presque carrée. Le chanfrein est droit, ni tourné vers le haut ni vers le bas. Le rapport à la longueur totale de la tête est de 1:3 (tolérance 1:4). Plis pas trop épais des deux côtés du chanfrein. La mâchoire inférieure, y compris le menton, est large et anguleuse. Ni la langue ni les dents ne doivent être visibles lorsque la bouche est fermée. Le menton est marqué et ne doit pas être couvert sur le devant par la lèvre supérieure.

Lèvres: Les lèvres doivent être épaisses et leur bord doit de préférence être entièrement pigmenté. Sur le côté elles doivent entièrement recouvrir la mâchoire inférieure. La lèvre inférieure est aussi tendue que possible.

Mâchoire / dents: Prognathisme idéal de 1 à 5 mm, tolérance jusqu'à 10 mm. Les arcades incisives supérieure et inférieure doivent être droites et parallèles. Les dents sont fortes. 6 incisives bien développées sont régulièrement implantées entre les canines bien écartées. Le manque des P1 est toléré, les M3 ne sont pas prises en considération. La denture complète est idéale.

Joues : Légèrement bombées, tendues et bien arrondies.

Yeux: Ronds, dirigés vers l'avant, bien écartés; ni enfoncés, ni saillants. Les paupières doivent bien épouser la forme du globe oculaire et être, autant que possible, complètement pigmentées. Lorsque le chien regarde droit devant lui, aucun blanc (sclérotique) ne doit être visible. Iris brun foncé.

Oreilles: Attachées haut, petites et fines. L'attache de l'oreille forme une ligne droite avec la ligne supérieure du crâne. Oreille en rose ou oreille en bouton.

Oreille en rose : pliée vers l'intérieur dans sa partie postérieure et portée en arrière, le bord antérieur de l'oreille tombe vers l'extérieur et en arrière, l'intérieur du pavillon de l'oreille est partiellement visible.

Oreille en bouton : Lorsque le chien est attentif, elles tombent vers l'avant, de sorte que la pointe de l'oreille se trouve environ à la hauteur de l'angle externe de l'œil. Au repos, elles sont accolées sur le côté de la tête. Toutes les autres formes d'oreilles sont à considérer comme des défauts.

COU

Court et solide, mais pas court au point de donner l'impression que la tête est accolée directement aux épaules. La ligne de la nuque est bien bombée. Quelques plis sont autorisés dans la région de la gorge.

CORPS

Le garrot est à peine plus haut que le rein. Le rapport de la longueur totale du tronc et de la hauteur au garrot est de 1,2 :1.

Ligne du dessus : Le dos est court et solide, le plus droit possible. La distance de l'attache du cou à l'attache de la queue correspond à la hauteur au garrot.

Rein : Vu de dessus, il n'est que légèrement plus étroit que la poitrine.

Croupe: Légèrement oblique.

Poitrine: La poitrine descend jusqu'au coude et sa hauteur correspond, dans les proportions idéales, à la moitié de la hauteur au garrot. La cage thoracique est spacieuse, les côtes sont cintrées. La cage thoracique monte légèrement vers l'arrière.

Ligne du dessous : Le ventre est movennement remonté.

QUEUE

Elle doit être attachée le plus bas possible, forte, épaisse à l'attache et doit s'effiler graduellement. Elle doit être pourvue tout autour de poils serrés, mais sans franges. Dans le cas idéal, elle atteint tout juste l'articulation du jarret. Elle est droite ou légèrement incurvée. En repos elle pend ; en action elle se relève mais elle n'est pas enroulée sur le dos.

MEMBRES

AVANT-MAIN

Membres solides et robustes, vus de devant, ils sont droits.

Épaules : Larges, inclinées et bien musclées. L'omoplate doit être bien appliquée contre la cage thoracique.

Bras: Bien au corps et bonne angulation avec l'omoplate.

Coudes : Solidement appliqués contre le corps.

Métacarpe : Court et solide, vu de profil, il n'est que peu incliné

Pieds: Cambrés, bien fermés. Les pieds ne doivent être tournés ni en dedans ni en dehors.

ARRIERE-MAIN

Les membres postérieurs ont une ossature forte et sont bien musclés.

Grassets (genoux): Bien angulés, ils ne doivent pas être tournés en dehors ; vus de derrière, ils sont parallèles.

Articulation du jarret : Bien angulé, ne doit être tourné ni en dehors ni en dedans.

Pieds: Forts, bien cambrés, dans l'axe du corps. *Ongles*: Courts, Couleur recherchée: noir.

ALLURE

Allure régulière et facile, bonne amplitude du mouvement des antérieurs, forte poussée des membres postérieurs.

PEAU

Élastique, sans formation de plis au corps et aux membres.

ROBE

Structure du poil: Poil de couverture court, serré, lisse, brillant, non hérissé. Sous-poil court, serré, fin. Le manque de sous-poil est toléré.

Couleur du poil : Toutes les couleurs assorties d'une truffe noire. Robe unie, bringée ou panachée de blanc, avec ou sans masque noir. Une répartition particulière des taches n'est pas recherchée. La couleur bleue est indésirable.

TAILLE

Hauteur au garrot: Mâles: 42 - 50 cm Femelles: 40 - 48cm

POIDS

Måles 30 kg Femelles 25 kg

DEFAUTS

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien.

Défauts légers :

Vide sous sternal insuffisant

Périmètre de la tête dépassant de 10 – 20 % la hauteur au garrot

Dents insuffisamment développées

Prognathisme 11 - 15 mm

Oreilles portées de manière inégale

Queue courte et / ou légèrement déformée

Poil peu serré

Taille trop grande ou trop petite (mais dans les limites de la tolérance) d'un chien par ailleurs correct. Amble ou pieds rasant le sol.

Défauts graves :

Périmètre de la tête dépassant de plus de 20 % la hauteur au garrot Plis de la peau retombant sur les arcades sus-orbitaires Pli du nez trop grand Oreilles dressées

Défauts entraînant l'exclusion :

Chien agressif

Chien peureux

Respiration bruyante au repos

Entropion / ectropion

Incisives, canines ou langue visible lorsque la bouche est fermée

Prognathisme de plus de 15mm

Mâchoire nettement déviée

Yeux bleus ou vairons

Oueue nettement déformée

Absence de queue

Taille nettement en dehors des limites

Manque de type

Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

PS: Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.



EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS

ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix sauf par les juges qui ne peuvent présenter que des chiens leur appartenant, et à l'exception de ceux qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestions canines.

Seront refusés :

- a) Les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements.
- b) Les chiens engagés au tarif préférentiel « membre du CFBC » des propriétaires qui ne sont pas inscrits au club de race, ou qui ne sont pas à jour de cotisation pour l'année 2025, ou qui ne sont pas propriétaire du chien.
- c) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition.
- d) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris.

Les droits d'engagements resteront acquis au CFBC même si l'exposant ne peut se présenter.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être adressé en même temps que l'inscription via cedia.fr

CATALOGUE

Un catalogue sera distribué à l'ouverture de l'exposition à chaque exposant.

REFUS OU EXCLUSIONS

- 1°) des engagements Le CFBC se réserve le droit de refuser tout engagement qu'il croirait ne pas devoir admettre et de le rembourser même après l'avoir accepté.
- 2°) des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) :
- a) ceux refusés par le Service vétérinaire.
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux dont l'engagement «au poteau » serait demandé.

RECLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements qui sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 100€ qui restera acquise à l'Association si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et concours organisés par la SCC avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées :

Les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur.

Ceux qui auront fait une fausse déclaration.

Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de l'Association.

Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité.

Ceux qui auront remplacé un chien engagé par un autre. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la SCC.

JUGEMENTS

Les juges officient seuls ou à plusieurs en jury collégial et peuvent être assistés d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète.

Un juge défaillant peut être remplacé par un suppléant ou tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Les juges attribueront selon la valeur du chien l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT: Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du Standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, réalisant un ensemble harmonieux et équilibré, « ayant de la classe » et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRES BON: Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions, en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT: Qualificatif attribué à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires, ou pas en condition physique.

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITE lors de toute exposition canine.

L'exposant est responsable du bien-être du chien qu'il a inscrit à la manifestation. Il doit prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter de placer l'animal dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé. Référents Bien Être Animal pour cette exposition : les membres du Comité présents.

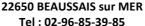
Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

Le C.F.B.C remercie tout particulièrement :

- o La municipalité de CRÉHEN pour le prêt du site
- o DOAN-Distribution pour ses généreuses dotations
 - Ainsi que tous les donateurs du CFBC
- Sans oublier les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette manifestation



Club Français du Bulldog Continental 67 rue de Joliet- PLOUBALAY



bulldog-continental@orange.fr - www.bulldog-continental.fr



© Copyright CFBC sur l'ensemble de ce catalogue Droits de reproduction et de diffusion réservés

STATISTIQUES DES CHIENS INSCRITS

Juge	Sexe	Classe	N° cat	Total
	Mâle	BABY	2 à 3	2
		PUPPY	4 à 4	1
		JEUNE	5 à 9	5
NA NALILINI In annua		INTERMEDIAIRE	10 à 13	4
M. MULIN Jacques		OUVERTE	14 à 24	11
		CHAMPION	25 à 26	2
		VETERAN	27 à 27	1
	Femelle	BABY	28 à 32	5
		JEUNE	33 à 42	10
		INTERMEDIAIRE	43 à 48	6
Mme CLASS Anne-Marie		OUVERTE	49 à 64	16
		VETERAN	65 à 67	3
		Total	66	



Liste des chiens inscrits à la Nationale d'Élevage

BULLDOG CONTINENTAL

Juges: Mme CLASS Anne-Marie / M. MULIN Jacques

CLASSE BABY MALE M. MULIN Jacques

- 2 APOLLO DES CONTI'S ADOR LOF: 005445 id: 250268781786788 né le 03/04/2025 (PICKWICK BRUCE x SLOANE DES CONTI'S ADOR) Prod: Mme CHRISTIEN Agnès. Prop: M. MEURICE Franck
- 3 AROLD DE LA LANDERIE LOF: 005472 id: 250269591959347 né le 29/04/2025 (PICADELLI DE LA BORDE RIVA (DIT PETER PAN) x R'SWEET AND SPICY DE LA LANDERIE (DITE SIMONE)) Prod: Mme DAUVOIS Marie-Claude, Prop: M. LEJEUNE Thierry

CLASSE PUPPY MALE M. MULIN Jacques

4 ANAKIN SKYWALKER DU DOMAINE DU GRELOT PERDU LOF: 005389 - id: 250269300403427 né le 06/03/2025 ((CH) HANK VOM GREIFENSEEBLICK x (CH) VANINA DES COMBATTANTS DE LA GUERITE) Prod: Mme BREUIL Caroline, Prop: M. Mme DOSIO Yohann / RUOS Jennifer

CLASSE JEUNE MALE M. MULIN Jacques

(C)

- 5 VASCO DU CLAN D'ARELLYAN LOF: 004891 id: 250269101141976 né le 14/08/2024 (PICADELLI DE LA BORDE RIVA x RADJA DE LA LANDERIE) Prod: Mme GUINAUDEAU Mathilde, Prop: M. GAUTIER Philippe
- 6 VEGAS DES SOURCES SACREES LOF : 005046 id : 250268781474419 né le 05/09/2024 (NASH DES PERLES NOIRES DE BEAUME x (CH) SCARLET DES SOURCES SACREES) Prod et prop : M. PERALEDA Ludovic
- 7 VERLAINE FAMILY CONTIS LOF: 005138 id: 250269591959326 né le 06/12/2024 (PICADELLI DE LA BORDE RIVA x TESS DE LA FEERIE DE L HERMINE) Prod: Mme BUDE Stéphanie, Prop: M. FROSTIN Patrick
- 8 VOYOU DE LA ROCHE DE BALVENIE LOF: 005198 id: 250269101153208 né le 22/11/2024 ((CH) THOR DES CONTI'S ADOR x (CH) THUNDERSTRUCK DE LA ROCHE DE BALVENIE) Prod: MM. MICOLAS Emmanuel / PARENT Morgan, Prop: M. MICOLAS Emmanuel
- 9 VOYOU DES SOURCES SACREES LOF: 005041 id: 250268781474383 né le 05/09/2024 (NASH DES PERLES NOIRES DE BEAUME x SCARLET DES SOURCES SACREES) Prod: M. PERALEDA Ludovic, Prop: M. LE PREVOST David

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE M. MULIN Jacques •

- 10 UGGY FAMILY CONTIS LOF: 004320 id: 250269591540242 né le 22/10/2023 (PICADELLI DE LA BORDE RIVA x TESS DE LA FEERIE DE L HERMINE) Prod et prop: Mme BUDE Stéphanie
- 11 TRES PROMETTEUR BABY UNSTOPPABLE DES DIEUX DE L'ARENE LOF: 004617/00331 id: 250269591012185 né le 10/12/2023 (AVALON SZLACHETNA SFORA x SEX APPEAL DES DIEUX DE L'ARENE) Prod: M. DOSIO Yohann, Prop: Mme LAHAYE Maryline
- (C) 12 UTHER FAMILY CONTIS LOF: 004316 id: 250269591541052 né le 22/10/2023 (PICADELLI DE LA BORDE RIVA x TESS DE LA FEERIE DE L HERMINE) Prod: Mme BUDE Stéphanie, Prop: M. LEVAZEUX William
 - 13 VYTON LA COMTE D'AN L'OR (dit Vely) LOF: 004678 id: 250268502244203 né le 02/03/2024 (PARKER DE LA FEERIE DE L HERMINE x PEARL BLACK DE LA VALLEE DE SAINT GEORGES) Prod: Mme PORTENGUEN Anne-Laure, Prop: Mile PHILIPPE Anne-Laure

CLASSE OUVERTE MALE M. MULIN Jacques

- 14 (CH) AVALON SZLACHETNA SFORA LOF: 003235/00190 id: 616093901750472 né le 23/08/2021 (COLORBULLS INGRIMM x CANAVERAL-STAFF FANTAZJA) Prod: M. PAWEL P., Prop: Mme HERBIN Estelle
- 15 PICADELLI DE LA BORDE RIVA LOF: 000883/00101 id: 250268742022309 né le 03/03/2019 (PICKWICKNELSONXPICKWICKKIRA)Prod:M.MmeGUILLOTFabriceetDominique,Prop:MmeDAUVOISMarie-Claude
- 16 SCHWARZY TY MOUTIK LOF: 002649/00246 id: 250269610233325 né le 19/11/2021 (PICKWICK IMPACT x OH MISS TAGADA TY MOUTIK) Prod: Mme LE BOULC'H Annabelle, Prop: Mlle LE GRAND Florence
- 17 SHELDON TY MOUTIK LOF: 002643/00268 id: 250269610233284 né le 19/11/2021 (PICKWICK IMPACT x OH MISS TAGADA TY MOUTIK) Prod: Mme LE BOULC'H Annabelle, Prop: Mme DEGRENNE Marie
- 18 (CH) SOCKS DU CHATEAU DES PANETTES LOF: 002390/00201 id: 250269590612347 né le 08/06/2021 (PASHA VOM WEINBERGES DER HUNDE x OHANA DES PIPETTECHORIZO) Prod: M. Mme FAVRE Benjamin et Sabrina, Prop: M. VAZQUEZ Philippe
- 19 TOBY DES BELLES TRUFFES LOF: 003501/00288 id: 250269610655951 né le 02/11/2022 (NASH DES SOURCES SACREES x NEVER SAY GOOD BYE DES JARDINS D'EYWA) Prod et prop: M. LECOQ Michaël

- 20 TRUMAN DE LA FEERIE DE L HERMINE LOF: 003649/00309 id: 250269610678350 né le 23/12/2022 (PICKWICK YELLOW BOY x SIDJI DE LA FEERIE DE L HERMINE) Prod: Mme FOUCHER Sandy, Prop: M. PERALEDA Ludovic
- 21 TUCK DES CONTI'S ADOR LOF: 003288/00276 id: 250268780544115 né le 05/09/2022 (ROLLING STONES DES SYMPHONIES D'ARLEQUIN x MADELEINE DE LA LANDERIE) Prod: Mme CHRISTIEN Agnès, Prop: Mme DOITEAU Elise
- 22 UGUN DE LA LANDERIE LOF: 003875/00307 id: 250268780476713 né le 02/05/2023 (PICADELLI DE LA BORDE RIVA x R'SWEET AND SPICY DE LA LANDERIE) Prod: Mme DAUVOIS Marie-Claude, Prop: M. DEROIN Anthony
- 23 ULK TY MOUTIK LOF: 003829/00317 id: 250269610765081 né le 12/04/2023 (PICKWICK IMPACT x OH MISS TAGADA TY MOUTIK) Prod: Mme LE BOULC'H Annabelle, Prop: Mile LE GRAND Florence
- 24 UN MARS AU COEUR FONDANT DU ROYAL BELVEDERE LOF: 004512/00306 id: 250269590994126 né le 09/09/2023 (AVALON SZLACHETNA SFORA x SUCRETTE DE LA VALLEE DE SAINT GEORGES) Prod: M. Mme HERBIN Sebastien et Estelle, Prop: M. MARCEAUX Damien

CLASSE CHAMPION MALE M. MULIN Jacques

- 25 (CH) PARKER DE LA FEERIE DE L HERMINE LOF: 000871/00116 id: 250268501707668 né le 07/02/2019 (PICKWICK NELSON x PICKWICK XAGIRA) Prod: Mme FOUCHER Sandy, Prop: Mlle PHILIPPE Anne-Laure
- 26 (CH) SEPT 2 COEUR DU VAL DE GLOIRE LOF: 002204/00177 id: 250268743802714 né le 17/04/2021 (TRUE PRODIGY OF ELEANORS FORREST GUMP x MY BEAUTY DES SOURCES SACREES) Prod et prop: Mme VERNANCHET Karine

• CLASSE VETERAN MALE M. MULIN Jacques •

27 NASH DES SOURCES SACREES LOF: 000383/00058 - id: 250268732055317 né le 19/09/2017 (PICKWICK NELSON x MARGETA'S BETTY BOOP) Prod: M. PERALEDA Ludovic, Prop: M. LECOQ Michaël

CLASSE BABY FEMELLE M. MULIN Jacques

- 28 ADELE DES CONTI'S ADOR LOF: 005449 id: 250268781786759 née le 03/04/2025 (PICKWICK BRUCE x SLOANE DES CONTI'S ADOR) Prod: Mme CHRISTIEN Agnès, Prop: Mme BUDE Stéphanie
- 29 ANOUCHKA DE LA LANDERIE LOF : 005476 id : 250269591991539 née le 29/04/2025 (PICADELLI DE LA BORDE RIVA x R'SWEET AND SPICY DE LA LANDERIE) Prod : Mme DAUVOIS Marie-Claude, Prop : Mme ROCHEFORT Natacha
- **30** ANTOINETTE DE LA LANDERIE LOF: 005479 id: 250269591991772 née le 29/04/2025 (PICADELLI DE LA BORDE RIVA x R'SWEET AND SPICY DE LA LANDERIE) Prod et prop: Mme DAUVOIS Marie-Claude
- **31** APRIL DE LA LANDERIE LOF: 005475 id: 250269591991739 née le 29/04/2025 (PICADELLI DE LA BORDE RIVA x R'SWEET AND SPICY DE LA LANDERIE) Prod: Mme DAUVOIS Marie-Claude, Prop: M. PALUD Sébastien
- **32 ASTREE DU ROYAUME DE THESSALIE** LOF: 005460 id: 250269592046607 née le 18/04/2025 (UNSTOPPABLE DES DIEUX DE L'ARENE X RHEIA DU SIXIEME SENS) Prod: Mme ROSEL-LAHAYE Maryline, Prop: Mme VERNANCHET Karine

CLASSE JEUNE FEMELLE Mme CLASS Anne-Marie

- (C) 33 V I P DU CLAN D'ARELLYAN LOF: 004894 id: 250269101141954 née le 14/08/2024 (PICADELLI DE LA BORDE RIVA x RADJA DE LA LANDERIE) Prod et prop: Mme GUINAUDEAU Mathilde
- (C) 34 0 VAIANNA DES TISONS ARDENTS LOF : 004940 id : 250269591869759 née le 22/08/2024 (PICADELLI DE LA BORDE RIVA x STELLA DES BELLES TRUFFES) Prod : M. MIle ROCHEFORT Christophe / GOUPY Natacha, Prop : Mme ROCHEFORT Natacha
 - **35 VENUS DE LA ROCHE DE BALVENIE** LOF: 005196 id: 250269101170084 née le 22/11/2024 ((CH) THOR DES CONTI'S ADOR x (CH) THUNDERSTRUCK DE LA ROCHE DE BALVENIE) Prod: MM. MICOLAS Emmanuel / PARENT Morgan, Prop: M. MICOLAS Emmanuel
 - **36 VENUS DES SOURCES SACREES** LOF: 005050 id: 250268781474306 née le 05/09/2024 (NASH DES PERLES NOIRES DE BEAUME x (CH) SCARLET DES SOURCES SACREES) Prod et prop: M. PERALEDA Ludovic
 - 37 VICTIM DES BELLES TRUFFES LOF: 005149 id: 250269101314000 née le 20/11/2024 (SPARROW JACK DES BELLES TRUFFES x TATAYOYO DES BELLES TRUFFES) Prod et prop: M. LECOQ Michaël
- (C) 38 VINNIE DU CLAN D'ARELLYAN LOF: 004897 id: 250269101141917 née le 14/08/2024 (PICADELLI DE LA BORDE RIVA x RADJA DE LA LANDERIE) Prod: Mme GUINAUDEAU Mathilde, Prop: Mme M. BOCHEREAU Lorraine et David

- (C) 39 VIRGULE DES CONTI'S ADOR LOF: 004979 id: 250268781546680 née le 05/09/2024 (RUBENS DU SIXIEME SENS x SUCCESS STORY DES CONTI'S ADOR) Prod: Mme CHRISTIEN Agnès, Prop: M. BIORET Thierry
 - 40 V'LA GISELE FAMILY CONTIS LOF: 005132 id: 250269591959606 née le 06/12/2024 (PICADELLI DE LA BORDE RIVA x TESS DE LA FEERIE DE L HERMINE) Prod: Mme BUDE Stéphanie, Prop: Mlle LE GOUARD Maud
- (C) 41 VRAIMENT L'DAWA TY MOUTIK LOF: 004923 id: 250269611167043 née le 13/08/2024 (PICKWICK IMPACT x OH MISS TAGADA TY MOUTIK) Prod: Mme LE BOULC'H Annabelle, Prop: Mme ROUILLARD Annabelle
 - **42 VUITTON ALMA DU ROYAL BELVEDERE** LOF: 005360 id: 250269611264633 née le 23/04/2024 (AVALON SZLACHETNA SFORA x CONTINENTALSPIRIT NURI) Prod: M. Mme HERBIN Sébastien et Estelle, Prop: Mme HERBIN Estelle
 - CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE Mme CLASS Anne-Marie •
 - **43 UGOLINE DES SOURCES SACREES** LOF: 004497/00607 id: 250268781083944 née le 15/12/2023 ((CH) NASH DES PERLES NOIRES DE BEAUME x SHIVA DES SOURCES SACREES) Prod et prop: M. PERALEDA Ludovic
- (C) 44 URSULINE FAMILY CONTIS LOF: 004318 id: 250269591537339 née le 22/10/2023 (PICADELLI DE LA BORDE RIVA x TESS DE LA FEERIE DE L HERMINE) Prod: Mme BUDE Stéphanie, Prop: M. Mme GUYOMARD Denis / DUMEZ Isabelle
- (C) 45 VENUS LA COMTE D'AN L'OR LOF: 004677 id: 250268502244396 née le 02/03/2024 (PARKER DE LA FEERIE DE L HERMINE x PEARL BLACK DE LA VALLEE DE SAINT GEORGES) Prod: Mme PORTENGUEN Anne-Laure, Prop: Mme LE CLEZIO Christelle
 - 46 VICKY DU HAUT DE LA GIRAUDERIE LOF: 004795/00634 id: 250269591735318 née le 02/03/2024 (SHELTON DES SOURCES SACREES x SUNSHINE DU VAL DE GLOIRE) Prod et prop: MIle BROUSSET Jennifer
 - 47 VICTORINE DES BELLES TRUFFES LOF: 004857/00638 id: 250269101231518 née le 07/06/2024 (SPARROW JACK DES BELLES TRUFFES x SPOUTNIK TY MOUTIK) Prod: M. LECOQ Michael, Prop: M. LECOQ Michael
- (C) 48 VILAINE BEAUTE DU VAL DE GLOIRE LOF: 004650 id: 250268781189527 née le 04/04/2024 (TIP-TOP DU VAL DE GLOIRE x TRUE BEAUTY DU VAL DE GLOIRE) Prod et prop: Mme VERNANCHET Karine
 - CLASSE OUVERTE FEMELLE Mme CLASS Anne-Marie •
 - 49 TRES PROMETTEUR BABY RHEIA DU SIXIEME SENS LOF: 001999/00457 id: 250268723123742 née le 29/12/2020 (OSCAR MON BALOU DU SIXIEME SENS x OLA MISS DE LA LANDERIE) Prod: Mme ROUGET Anita, Prop: Mme LAHAYE Maryline
 - **50 SOUKIE DES CONTI'S ADOR** LOF: 002135/00348 id: 250268743743183 née le 20/03/2021 (*TRUE PRODIGY OF ELEANORS FORREST GUMP x MADELEINE DE LA LANDERIE*) Prod: Mme CHRISTIEN Agnès, Prop: M. ECOMARD Christophe
 - **51 STARLETT DE LA FEERIE DE L HERMINE** LOF: 002036/00376 id: 250269608840517 née le 16/01/2021 (PICKWICK FILIUS x ORPHEE DE LA FEERIE DE L HERMINE) Prod: Mme FOUCHER Sandy, Prop: Mlle BROUSSET Jennifer
 - **52 SUNSHINE DU VAL DE GLOIRE** LOF: 002208/00379 id: 250268743802669 née le 17/04/2021 (*TRUE PRODIGY OF ELEANORS FORREST GUMP x MY BEAUTY DES SOURCES SACREES*) Prod: Mme VERNANCHET Karine, Prop: Mlle BROUSSET Jennifer
 - **53** TAGLIATELLE DU ROYAL BELVEDERE LOF: 003370 id: 250269591120025 née le 27/07/2022 (ROLLING STONES DES SYMPHONIES D'ARLEQUIN x REBELLE SCORPION DIT CHUMLIE DU ROYAL BELVEDERE) Prod: M. Mme HERBIN Sébastien et Estelle, Prop: Mme HERBIN Estelle
 - 54 TAIGA DU JARDIN DE BOHEME LOF: 003515/00526 id: 250269591252219 née le 21/11/2022 (PATRIOT BULLS DES DIEUX DE L'ARENE x ONDINE) Prod: Mme M. LECOMTE Angélique / SICOT Jérémy, Prop: M. BATAS Laurent
 - 55 TENA LA COMTE D'AN L'OR LOF: 003387/00602 id: 250268502275048 née le 15/09/2022 (PARKER DE LA FEERIE DE L HERMINE X PEARL BLACK DE LA VALLEE DE SAINT GEORGES) Prod: Mme PORTENGUEN Anne-Laure. Prop: MIle PHILIPPE Anne-Laure
 - 56 TEQUILA DE LA ROCHE DE BALVENIE LOF: 003414/00633 id: 250269300259103 née le 28/10/2022 (ORIGINAL SIN FOR BALVENIE DES DIEUX DE L'ARENE X RAMMSTEIN ROSENROT DES DIEUX DE L'ARENE) Prod: MM. MICOLAS Emmanuel / PARENT Morgan, Prop: M. MICOLAS Emmanuel

- 57 TESS DE LA FEERIE DE L HERMINE LOF: 002879/00491 id: 250269610257889 née le 20/02/2022 (PICKWICK YELLOW BOY X ORPHEE DE LA FEERIE DE L HERMINE) Prod: Mme FOUCHER Sandy, Prop: Mme BUDE Stéphanie
- 58 TRIXIE DE LA FEERIE DE L HERMINE LOF: 003646/00559 id: 250269610675418 née le 18/12/2022 (PICKWICK YELLOW BOY x RIPLEY DE LA FEERIE DE L HERMINE) Prod: Mme FOUCHER Sandy, Prop: Mme JAMET Elodie
- 59 U2 DE LAP DE BOURG LOF: 003865/00600 id: 250269610715319 née le 22/04/2023 (NARCO DES SOURCES SACREES x SUSHI DU SIXIEME SENS) Prod et prop: Mme BOURGOGNE Camille
- (C) 60 UBY DU BOIS DES NOURS LOF: 004201 id: 250268780946866 née le 24/08/2023 (PICKWICK BRUCE x SOUKIE DES CONTI'S ADOR) Prod: M. ECOMARD Christophe, Prop: Mme BOUDIGOU Mailys
 - 61 UGUETTE DU BOIS DES NOURS LOF: 004202/00589 id: 250268780946643 née le 24/08/2023 (PICKWICK BRUCE x SOUKIE DES CONTI'S ADOR) Prod: M. ECOMARD Christophe, Prop: Mme LELOUP Patricia
 - 62 ULLA DU CLOS DE FAVRAS LOF: 004174/00591 id: 250269591533207 née le 25/06/2023 (RUBEN DU CAP DE LA COSTE x SWEETY DU CLOS DE FAVRAS) Prod: Mme MILHEM Isabelle, Prop: M. BAYARD Denis
- (C) 63 UNA DE LA FLAMME SACREE D'HESTIA LOF: 003722 id: 250269591078478 née le 15/01/2023 (SORBET DES PIPETTECHORIZO x MAYA DES ABBESSES DU CONTI) Prod: Mme SERAFFIN Sophie, Prop: M. BUREL Christian
- (C) 64 VOICI WILLOW DE LA LANDERIE LOF : 004566 id : 250269591539401 née le 07/02/2024 (PICADELLI DE LA BORDE RIVA x OUESSANT DE LA LANDERIE) Prod : Mme DAUVOIS Marie-Claude, Prop : Mile LEGRAND Aurore

CLASSE VETERAN FEMELLE Mme CLASS Anne-Marie

- 65 (CH) LYZZIE D'ALPHA DU CENTAURE LOS: A11061 id: 756096901003034 née le 09/02/2015 (COLOR BULL BLACK EYED BONO x PICKWICK WAMBA TWO) Prod: Mme M. PERRIN Dominique et Roger, Prop: M. Mme DOSIO Yohann / RUOS Jennifer
- **66 MOUTIK DE LA LANDERIE** LOF: 000174/00094 id: 250268731814066 née le 29/12/2016 (PICKWICK NELSON x LA MATHURINE DE LA QUEUE DU GRILL) Prod: Mme DAUVOIS Marie-Claude, Prop: Mme ROUILLARD Annabelle
- 67 NIXIE DES PERLES NOIRES DE BEAUME (dite Nathalie) LOF: 000267/00143 id: 250268501284561 née le 25/03/2017 (IVENHOE BLACK KNIGHT VOM KELLERGEIST X PICKWICK ELLUNA) Prod: M. CHAUVIN Philippe, Prop: Mme DAUVOIS Marie-Claude



LISTE DES EXPOSANTS

M. BATAS Laurent	54
M. BAYARD Denis	
M. BIORET Thierry 1, l'Evelinais 44590 ST VINCENT DES LANDES - 06 72 12 16 75	39
Mme M. BOCHEREAU Lorraine et David	38
Mme BOUDIGOU Mailys	60
Mme BOURGOGNE Camille 2, Grande Rue 58800 HERY -	59
Mlle BROUSSET Jennifer 38, route de Lacanau 33480 STE HELENE - 06 63 52 08 35	46-51-52
Mme BUDE Stéphanie La Ville Es Collet 43, rue Pierre l'Hotellier 22770 LANCIEUX	10-28-57
M. BUREL Christian 5, hameau des Hellandes 76133 MANEGLISE - 06 03 29 01 62	63
Mme DAUVOIS Marie-Claude Ploubalay 67, rue de Joliet 22650 BEAUSSAIS SUR MER - 02 96 85 39 85	15-30-67
Mme DEGRENNE Marie	17
M. DEROIN Anthony	22
Mme DOITEAU Elise	21
M. Mme DOSIO Yohann / RUOS Jennifer - 06 27 64 17 41	4-65
M. ECOMARD Christophe 2, routes des Peupliers 50620 MONTMARTIN EN GRAIGNES - 06 18 19 12 61	50
M. FROSTIN Patrick	7
M. GAUTIER Philippe	5
Mme GUINAUDEAU Mathilde Lieu-dit le Bordage Ruisseau 49300 LE PUY ST BONNET - 06 51 96 90 76	33
M. Mme GUYOMARD Denis / DUMEZ Isabelle	
Mme HERBIN Estelle 6, rue des Tourbières 59233 MAING - 06 24 02 27 76	14-42-53
Mme JAMET Elodie 59, rue Haute Yvrande 50750 ST EBREMOND DE BONFOSSE - 06 31 64 86 68	58
Mme LAHAYE Maryline	11-49
Mme LE CLEZIO Christelle	45
Mile LE GOUARD Maud	40
Mile LE GRAND Florence	16-23
M. LE PREVOST David	9
M. LECOQ Michaël Les Vernates 935, route du Brethon 03350 LE VILHAIN - 07 84 37 05 90	19-27-37-47
Mile LEGRAND Aurore	64
M. LEJEUNE Thierry	3
Mme LELOUP Patricia	61
M. LEVAZEUX William	12
M. MARCEAUX Damien	24
M. MEURICE Franck	2
M. MICOLAS Emmanuel - 06 24 48 46 04	8-35-56
M. PALUD Sébastien	
M. PERALEDA Ludovic 2130, route de Maltat Le Champ Renard 71140 BOURBON LANCY - 06 87 51 51 57	6-20-36-43
Mile PHILIPPE Anne-Laure St Goueno 4, rue des Bourgeons 22330 LE MENE - 06 14 25 86 74	13-25-55
Mme ROCHEFORT Natacha 5, le Calmora 56800 GUILLAC - 06 84 70 52 32	29-34
Mme ROUILLARD Annabelle Croas Hent Quere 22340 MAEL CARHAIX - 06 62 34 87 98	41-66
M. VAZQUEZ Philippe 1, impasse David Blum 34300 AGDE - 06 81 41 14 60	18
Mme VERNANCHET Karine - 06 51 64 65 41	26-32-48

NOTES		



SARL - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189 Adresse INTERNET : https://cedia.fr - E-mail : expo@cedia.fr







